

Interpellation

Des bancs publics aux abords de la gare bellerine Améliorons le confort des usagers et usagères des transports publics

La gare de Bex s'approche peu à peu du village et c'est tant mieux. Pour autant, la distance entre les lieux d'habitation et les arrêts des transports publics ne se réduisent pas, bien au contraire.

Dans le plan de mobilité du canton de Vaud, on peut lire « Pour alléger la pression du trafic motorisé sur les routes et sur l'environnement, la cohabitation et la complémentarité des modes de transport sont recherchées (...). Les communes ont une importante carte à jouer dans la concrétisation de celle-ci ».

Autour de la gare de Bex, nulle possibilité de s'asseoir en attendant le prochain train ou bus. Les personnes vulnérables, les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, les femmes enceintes et tout simplement chaque usagers ou usagères des transports publics dans l'attente d'une correspondance, par nécessité ou par confort, doivent avoir la possibilité de se poser.

Cet été, par exemple, en pleine canicule, pas un banc pour s'asseoir, ni même une bordure ombragée ou un parpaing pour s'appuyer dans l'attente du prochain train ! dans ces conditions éprouvantes, comment inciter les voyageurs et voyageuses à abandonner, passagèrement ou durablement, l'usage d'une voiture, souvent climatisée ?

Cet automne, aucun changement.

Cet hiver, aucun changement. Pas un banc pour se blottir dans sa doudoune dans l'attente de la correspondance. Prendre sa voiture chauffée est bien plus confortable.

Notre commune peut jouer un rôle décisif pour inciter au changement d'habitudes en matière de mobilité, comme le suggère le site dédié à ce sujet de notre canton. L'Association mobilité piétonne suisse¹ relève que l'utilisation des bancs publics est un indicateur de réussite des espaces publics et précise aussi qu'il convient de choisir le type de mobilier et son agencement de façon réfléchie.

Permettre d'attendre les correspondances dans de bonnes conditions est une proposition simple et peu coûteuse qui va dans ce sens mais c'est aussi une marque de reconnaissance et de solidarité envers les personnes les plus vulnérables, notamment nos aîné.e.s, qui hésitent parfois à sortir, n'ayant plus la possibilité de conduire en voiture, ni le courage d'être confronté.e.s aux aléas de la vie extérieure.

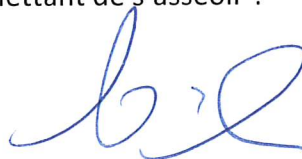
Par ailleurs et dans la mesure où le quartier de la gare est en voie de développement et que de plus, il est l'une des portes d'entrée de la commune, cette proposition est une invitation à la convivialité.

J'ai ainsi l'honneur d'interpeler la Municipalité avec la question suivante :

¹ www.mobilitepietonne.ch

Comment la Municipalité entend-elle contribuer au principe d'encouragement à la complémentarité des modes de transport en mettant en place, de manière durable ou provisoire, dans le cadre des projets en cours sur le périmètre de la gare, des bancs publics ou tout autre aménagement urbain permettant de s'asseoir ?

Martine Gerber, les Vert.e.s, 12 12 2023

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'M. Gerber', written in a cursive style.